



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commandement de payer
Date de publication: SHAB 07.10.2022
Publications supplémentaires: KABGE 07.10.2022
Date d'échéance prévue: 07.10.2023
Numéro de publication: SB02-0000035788

Entité de publication

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer CKBH SA, soit pour elle, El BAroud Abdeljalil, administrateur.

Débiteurs:

CKBH SA, soit pour elle, El BAroud Abdeljalil, administrateur.
CHE-360.994.737

Créanciers:

AXA Investment Managers Suisse SA
CHE-112.763.163

Représentant:

Emmanuelle GUIGUET
Étude BORY & Associés Avocats Rue du Général-DUFOUR 11
1204 Genève

Indications sur le commandement de payer:

Type de poursuite pour dettes:

Procédure ordinaire

Numéro du commandement de payer:

22247708H

Créances:

CHF 65375.45 5.00 % depuis 15.02.2022
Arriérés d'indemnités pour occupation illicite des mois de novembre 2021 à juillet 2021,
soit 9 mois à Fr. 7125.-, ainsi qu'un solde de Fr. 1'250.45 sur octobre 2021, concernant
l'arcade d'environ 177m2, située au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 22 rue de
l'Arquebuse à Genève

CHF 7893.6 5.00 % depuis 01.02.2022
Solde du décompte de charges au 30.06.2021, même adresse

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créance ci-dessus

Remarques juridiques:

Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite. Publication selon l'art. 69 LP.

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève Rue du Stand 46 1204 Genève